



L'ISLE *Info*



La rubrique de notre Syndique

Chers habitantes et habitants de notre commune,

« La vie est une aventure, ose-là »

Mère Teresa

Voici une citation qui résonne tout particulièrement en moi.

La première année de la législature 2016-2021 touche à sa fin. Une année riche d'apprentissages, de rencontres et de nombreux défis à relever pour votre syndique ! Je me suis attelée au mandat qui m'a été confié avec pour objectif de défendre au mieux les intérêts de chacune et de chacun et également ceux de notre village.

Début janvier 2017, j'ai accepté d'être candidate pour l'élection au Grand Conseil. La défense de notre région a été ma motivation première. Au soir du 30 avril dernier, les électrices et les électeurs de notre district ont livré leur verdict. Femme-paysanne-syndique : un ticket gagnant ! Me voici élue députée pour la législature 2017-2022. Dans quelques semaines, j'aurai le privilège de siéger au sein du nouveau Parlement et j'en suis très honorée.

Après avoir osé l'aventure dans ma commune, je me réjouis d'oser l'aventure pour mon canton. Je continuerai à défendre les valeurs qui me sont chères autant à L'Isle qu'à Lausanne.

A toutes et à tous, je vous souhaite d'oser et de vivre de belles aventures estivales,

Anne-Lise Rime, Syndique

« L'été se marque non moins par ses mouches et moustiques que par ses roses et ses nuits d'étoiles... »



CONSEIL COMMUNAL

Séance du Conseil communal

La prochaine séance du Conseil communal aura lieu le

**Judi 20 juin 2017, à 20 h 15,
À la salle du conseil au Château de L'Isle**

Les citoyennes et citoyens de la commune de L'Isle sont invités à participer à cette séance dont l'ordre du jour est le suivant :

Ordre du jour

1. Statutaire
2. Préavis 04/2017 : adhésion à l'association intercommunale pour la piscine couverte des Chavannes et adoption des statuts
3. Nomination d'un délégué à l'association intercommunale pour la piscine couverte des Chavannes
4. Préavis 05/2017 : Révision du plan général d'affectation demande de financement complémentaire de CHF 70'000.-
5. Comptes 2016 : approbation
6. Motion Chollet, Chenuz et Aubert
7. Communications de la Municipalité
8. Communications du Bureau
9. Propositions individuelles.



**Fête de la population en l'honneur
de
Mme Anne-Lise Rime,
Députée élue au Grand Conseil**

Le Conseil communal et la Municipalité invitent la population de L'Isle à venir fêter Mme Anne-Lise Rime, Syndique, pour son élection au Grand Conseil vaudois

**Le samedi 24 juin 2017
dans les jardins du Château
dès 10 h 30 pour un apéritif garni**

ADMINISTRATION GENERALE

MUNICIPALITE – CONSTITUTION

Composition de la Municipalité pour la législature 2016-2021.

Mme Anne-Lise Rime, Syndique

Administration générale :

Aménagement du territoire, archives, autorités, écoles, finances, naturalisation, personnel communal

M. Jean-Louis Bapst, Vice-Syndic

Sécurité et social :

Arcam, cultes, PCi, police, santé publique, service du feu, social, tourisme, transports

M. Claude Rosat, Municipal

Patrimoine :

Bâtiments, citernes, domaines, énergie, forêts, police des constructions

M. Steve Baudat, Municipal

Eaux :

Captages, cours d'eau, culture, eau potable, eaux claires, eaux usées, sociétés locales, step

M. Eric Hostettler, Municipal

Voirie et espaces verts :

Conciergerie, éclairage public, gestion des déchets, parcs & promenades, personnel d'exploitation, parc naturel régional Jura vaudois, routes et améliorations foncières

Heures d'ouverture de l'administration :

Lundi à vendredi : 9 h 00 à 11 h 00

Mardi à jeudi : 14 h 00 à 16 h 00 et mardi de 17 h 00 à 18 h 30 (sauf durant les vacances scolaires)

Cartes d'identité : **seulement mardi et vendredi**

90 ans de Monsieur Jean-Jacques Cloux le 8 mars 2017

La Municipalité a eu le plaisir de fêter M. Jean-Jacques Cloux, habitant à La Coudre, pour ses 90 printemps.

*Joyeux anniversaire pour vos
90 ans et tous nos vœux de
santé*



Bois de feu : nouveaux prix dès le 1^{er} juillet 2017



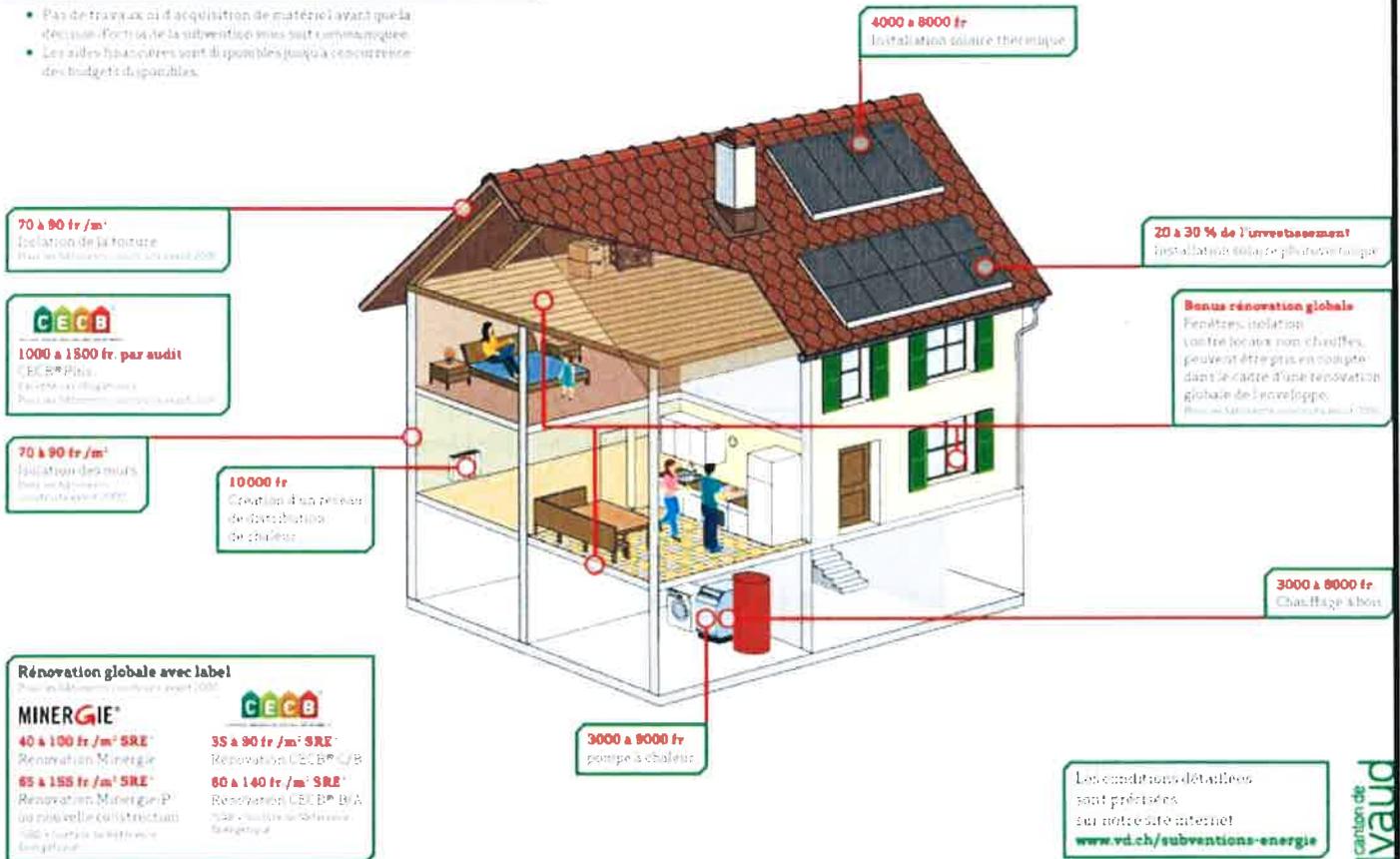
Bois de feu (hêtre) vert en 1 m. pris en forêt : CHF 70.- /stère
Bois de feu sec scié en 33 cm pris à BASECO : CHF 120.-/stère
Bois de feu sec scié en 25 cm pris à BASECO : CHF 125.-/stère
Bois de feu sec scié en 33 cm et livré : CHF 140.-/stère
Bois de feu sec scié en 25 cm et livré : CHF 145.-/stère

nouveau prix CHF 80.-
nouveau prix CHF 140.-
nouveau prix CHF 150.-
nouveau prix CHF 160.-
nouveau prix CHF 170.-

Rénovations énergétiques et énergies renouvelables : des subventions à disposition

Des subventions pour vos rénovations

- Pas de travaux ni d'acquisition de matériel avant que la décision finale de la subvention vous soit communiquée.
- Les autres financements sont disponibles jusqu'à concurrence des budgets disponibles.



- Le **remplacement des fenêtres** en tant que mesure isolée (sans travaux d'isolation supplémentaire) n'est **pas subventionné**.
- Les **panneaux solaires photovoltaïques** sont soutenus par Swissgrid dans le cadre de la promotion des énergies renouvelables.

Programme de subventions 2017

Les conditions détaillées sont précisées sur notre site internet : www.vd.ch/subventions-energie

Etablissement d'un diagnostic CECB® Plus (Pour les bâtiments construits avant 2000)

Catégorie de bâtiment	Subvention (forfait)
Habitat individuel	1000.-
Habitat collectif, administration et école	1500.-

Peuvent bénéficier de subventions les propriétaires de bâtiments construits avant 2000.

Isolation (Pour les bâtiments construits avant 2000)

	Conditions W/m ² K	Subvention
Toit, mur et sol contre l'extérieur, mur et sol contre terre ou enterrés jusqu'à moins de 2 m	U<=0.20	70.-/m ²
	U<=0.15	90.-/m ²
Mur et sol enterré à plus de 2 m	U<=0.25	70.-/m ²
	U<=0.15	90.-/m ²

Bonus rénovation globale : +20.-/m² d'enveloppe ou +30.-/m² de SRE

Rénovation complète avec labels (Pour les bâtiments construits avant 2000)

	Habitat individuel	Habitat collectif	Autres
Rénovation Minergie	100.-/m ²	60.-/m ²	40.-/m ²
Rénovation ou nouvelle construction Minergie P	155.-/m ²	90.-/m ²	65.-/m ²
Rénovation CECB C/B	90.-/m ²	50.-/m ²	35.-/m ²
Rénovation CECB B/A	140.-/m ²	80.-/m ²	60.-/m ²

Pour Minergie, bonus de 10.-/m² en cas de label ECO

Installations de chauffage

	En cas de remplacement d'un chauffage gaz ou mazout	En cas de remplacement d'un chauffage électrique
Bois		
Chauffage à bûches ou pellets avec réservoir journalier	3000.-	4800.-
Chaudière à plaquette ou pellets <20kW	5000.-	8000.-
Chaudière à plaquette ou pellets >20kW	4000.- + 50.- /kW	6400 +80.- /kW
Bonus pour filtre à particules	1000.-	
Pompes à chaleur PAC		
PAC air eau <20kW	3000.-	4500.-
PAC air eau >20kW	1800.- + 60.- /kW	2700.- +90.- /kW
PAC sol eau <20kW	6000.-	9000.-
PAC sol eau >20kW	2400.- +180.- /kW	3600.- +170.- /kW
Création d'un réseau de distribution de chaleur		
Habitat individuel	10000.-	
Autres	500.- /kW	

Panneaux solaires thermiques	Montant de base	Bonus *
P< 3kW (< env. 6m ²)	4000.-	+ 4000.-
P>3kW (>env. 6m ²)	2500.-+500.-/kW	+2500.- +500.-/kW

*si assainissement combiné de la toiture ou remplacement d'une production de chaleur existante par une source renouvelable

Transports publics : consultation du projet d'horaire 2018



La Municipalité doit se positionner sur le projet d'horaire 2018 des transports publics, mis en consultation. De ce fait, elle sollicite la population pour lui faire part de ses remarques ou propositions par courrier (administration communale rue du Château 7 1148 L'Isle) ou courriel (info@liste.ch) jusqu'au **24 juin 2017**.

La déchèterie : un formidable vecteur de communication !

De par leur fonction inévitable pour la population, les déchèteries sont devenues au fil des ans des endroits stratégiques pour y faire de la communication.

Ainsi la Municipalité a décidé de mettre à votre disposition, à la déchèterie communale de BASECO, un panneau d'information d'affichage libre. L'utilisation de celui-ci est avant tout destinée aux sociétés locales qui souhaitent faire de la promotion de leurs activités. Toutefois les particuliers et autres entités peuvent également y afficher diverses informations qui peuvent intéresser tout un chacun.

Attention, l'utilisation de ce panneau est strictement réservée aux ayants droits de la déchèterie.

Déchèterie communale

La Municipalité recherche des ambassadeurs du tri dès la rentrée scolaire 2017. Si tu as 14 ans révolus et que tu es disponible le mercredi après-midi et le samedi matin, **inscris-toi auprès de l'administration communale**.





Rappel de quelques bonnes pratiques de tri à la déchèterie

Bien que dans son ensemble le tri des déchets soit bien exécuté, il est important de rappeler certains points qui sont sources de problèmes récurrents à notre déchèterie communale :

Le tri du PET

- Les récipients bleus de collecte du PET ne peuvent accueillir que les bouteilles à boissons en PET munies du logo indiqué ci-dessous. Ceci afin de garantir un recyclage optimal de cette matière.



Incinérables, dans les sacs taxés ou dans la benne à encombrants ?

- Les déchets incinérables de moins de 60 centimètre vont dans les sacs taxés. Les plus gros doivent être mis dans la benne à déchets encombrants.

Déchets de chantier ou déchets de petites bricoles domestiques ?

- Les déchets issus de chantiers, de transformations ou d'autres activités de ce type, ne sont pas admis à la déchèterie. Ceci même s'ils sont apportés à la déchèterie par un ayant-droit habitant la Commune. Ces déchets doivent être remis à une entreprise spécialisée. Par contre les déchets provenant de petites bricoles domestiques peuvent être déposés à la déchèterie. Ceci comme par exemple un bidon de carrelage, une fenêtre ou quelques pierres ou briques de construction.

La Municipalité remercie d'avance la population de prendre note de ces informations

Stationnement sur les places de parc à temps limité : les mêmes règles pour tous, à la ville et aussi à la campagne !

Des places de parc à temps limité sont à disposition dans le village de L'Isle, notamment aux alentours de la Poste, de l'ancienne Gendarmerie, du Centre villageois et le long de la route des Mousses devant le tea-room. La plupart d'entre-elles sont limitées à un temps de stationnement de maximum 1 heure de 8:00 à 11:30 et de 14:00 à 18:00 durant les jours ouvrables. En outre, le disque bleu de stationnement doit être obligatoirement présenté durant ces plages horaires. Le reste du temps, la durée de stationnement est libre.

La Municipalité constate que ces limitations ne sont que trop peu respectées. Cette situation péjore fortement l'accès de la clientèle aux divers commerces établis dans notre village et qui participent activement à la préservation de la richesse de la vie locale.

Ainsi, la Municipalité demande, aux usagères et usagers de ces places de stationnement, que les restrictions de temps soient impérativement respectées. En outre, elle informe que la Gendarmerie va être prochainement mandatée afin d'effectuer des contrôles périodiques et verbaliser les contrevenants.





Recensement des chiens

Les propriétaires ou détenteurs de chiens sont informés qu'ils sont tenus de les déclarer à l'administration communale.

Doivent être déclarés :

- Les chiens achetés ou reçus l'année
- Les chiens nés durant l'année et qui restent dans la famille
- Les chiens vendus, donnés ou décédés durant l'année afin de bénéficier d'une éventuelle réduction de la taxe.

Montant de la taxe : Canton de Vaud CHF 100.- et commune de L'Isle CHF 100.-

En application du règlement du 25 février 2002 modifiant celui du 20 décembre 1978 concernant la perception de l'impôt cantonal sur les chiens, tout propriétaire d'un chien nouvellement acquis ou d'un chien nouveau-né doit, dès le 1^{er} avril 2002, l'identifier au moyen d'une puce électronique, mise en place par un vétérinaire, lequel transmet l'information à AMICUS (base de donnée fédérale pour les chiens).



PARC NATUREL
REGIONAL



Notre commune fait partie du Parc Jura vaudois depuis 2010. M. Eric Hostettler, municipal, est représenté au sein de son comité et de son bureau. Vous trouvez, dans les quatre pages qui suivent, des informations

sur le fonctionnement et les projets concrets du Parc Jura vaudois dans la commune de L'Isle et les 29 autres communes formant son territoire.

Le Parc Jura vaudois est composé de 30 communes territoriales. Il s'étend sur 533 km² et compte plus de 32'000 habitants.

Ses principaux objectifs sont de :

- Préserver et mettre en valeur la qualité de la nature et du paysage
- Renforcer les activités économiques orientées sur le développement durable
- Sensibiliser le public à l'environnement et au développement durable

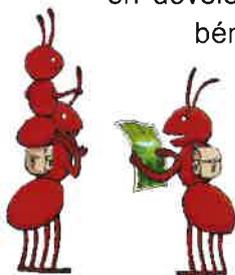
En 2010, 30 communes ont signé un contrat de Parc les engageant à développer durablement le périmètre ainsi créé. Réunies au sein d'une association, ces communes appelées « communes territoriales » possèdent la majorité des voix de l'assemblée générale. Les membres du comité de l'association sont :

- 1 président(e) issu(e) d'une commune territoriale
- 2 vice-président(e) issu(e) d'une commune territoriale
- 4 représentant(e)s issu(e)s d'une commune territoriale
- 1 représentant(e) des milieux agricoles
- 1 représentant(e) des milieux économiques
- 1 représentant(e) des milieux touristiques
- 1 représentant(e) des milieux environnementaux
- 1 représentant(e) des milieux forestiers
- Le directeur du Parc Jura vaudois agit comme secrétaire avec voix consultative



Une équipe de coordination est opérationnelle à St-George. Ce sont ces collaborateurs qui sont responsables du développement des nombreux projets du Parc Jura vaudois.

Vous trouvez, dans les pages suivantes, des présentations de 3 projets. Le Parc Jura vaudois en développe au total plus de 30 (labellisation de produits agricoles, chantiers de bénévolat, excursions de découvertes, rénovations de murs en pierres sèches, etc.) Pour découvrir tous ces projets, n'hésitez pas à consulter notre site web et notamment les nombreuses vidéos qui y figurent www.parcjuravaudois.ch (rubrique *Documents à télécharger*).



Projet Toile verte

Savez-vous que la commune de l'Isle, comme les autres communes du Parc Jura vaudois, possède des richesses naturelles d'exception, critère indispensable pour faire partie d'un projet parc naturel régional ? Ces richesses naturelles sont pourtant vulnérables et ont parfois besoin d'un petit coup de pouce. Que ce soit des vergers hautes tiges, des étendues boisées, des enfilades de milieux humides ou encore des prairies fleuries, tous ces milieux sont indispensables à la biodiversité. Plus encore, c'est la connexion entre ces milieux qui est indispensable, la fragmentation des habitats étant une des causes principales du déclin de la biodiversité.

La libellule a une vie éphémère. Bien que les adultes puissent évoluer dans un milieu forestier, elle est dépendante de la connexion de plusieurs plans d'eau se situant à des distances raisonnables les uns des autres afin de se nourrir et de rencontrer un partenaire pour la reproduction.

Une belette, vulnérable face à de nombreux prédateurs, aura quant à elle besoin d'une diversité d'éléments naturels connectés pour se déplacer en toute sécurité, comme des haies d'arbustes, des cordons boisés ou des prairies. Aride de campagnols, elle nous est bien utile !

Le projet Toile verte, projet de renforcement de l'infrastructure écologique, soutient des actions de revitalisation d'habitats naturels de petite taille (vergers, haies, étangs, etc.) et pourtant indispensables !



Pour en apprendre plus, venez voir ce qui se tisse sur la Toile verte du Parc Jura vaudois à la Fête des habitants le 17 juin à Chésereux ! Ou visitez notre site internet sous l'onglet *Projets en cours - Nature et paysage* !



La Leste dryade, une des magnifiques libellules de notre région

Accès facilité en transports publics aux cols de la Givrine, du Marchairuz et du Mollendruz

Prendre les transports publics et partir se balader dans le Parc Jura vaudois, quoi de plus facile !

Des lignes de bus estivales permettent d'accéder aux cols du Marchairuz et du Mollendruz avec une cadence améliorée cette année, grâce à un important travail de coordination et de recherche de fonds effectué par le Parc Jura vaudois. Les bus circulent désormais trois fois par jour, les samedis, dimanches et jours fériés, jusqu'au 22 octobre. Soit une paire de courses supplémentaire par jour et une prolongation de la période de circulation de six semaines par rapport à 2016. Le col de la Givrine est, quant à lui, desservi tous les jours de l'année, chaque heure, par le train du NStCM.



MBC offrent un tarif promotionnel : CHF 5.- l'aller / CHF 10.- l'aller-retour ou la boucle, valable sur les lignes du Marchairuz (10.723) et du Mollendruz (10.733) pour un trajet à destination ou en provenance des deux cols, jusqu'au 16 juillet 2017.

Un excellent moyen pour organiser de belles randonnées entre deux arrêts de transport public, découvrir les chalets et buvettes d'alpage ou tout simplement profiter des paysages préservés du Parc Jura vaudois.

Depuis L'Isle, par exemple, prenez le bus jusqu'au Col du Mollendruz et rejoignez Montricher à pied en passant par la buvette et la Croix de Châtel (3 heures - 10 km). Profitez-en pour visiter la Fromagerie Gourmande, puis vous pourrez regagner votre point de départ en train. Idée de balade à retrouver sur www.parcjuravaudois.ch/carte-interactive.



Ligne du Mollendruz © MBC

Nouveau site d'animations pédagogiques à L'Isle

Le Parc Jura vaudois, reconnu par la Confédération comme un acteur éducatif d'importance nationale, développe des projets pédagogiques pour les milieux scolaires. Il est perçu comme un partenaire important par ces derniers. Dans le contexte du développement durable, les activités proposées sont en lien avec les attentes du Plan d'études romand (PER).

A partir de cet automne, des classes d'élèves de primaire et secondaire, ainsi que d'autres groupes, seront accueillis à L'Isle par des animateurs professionnels du Parc Jura vaudois. Ils pourront ainsi découvrir, dans les meilleures conditions, les richesses naturelles et culturelles de L'Isle.

Une fructueuse collaboration à laquelle participent E. Hostettler (municipal), J.-M. Keller, (inspecteur forestier), G. Monnier (garde forestier), R. Gruaz (créateur de chemins pédestres), F. Raymondin (représentant d'Achisle), T. Monnin (assistant Education & Sensibilisation) et C. Stegmuller Darriulat, (cheffe de projet Education & sensibilisation du Parc Jura vaudois), a permis de créer cette nouvelle offre.



En fonction de l'âge des élèves et des thèmes abordés en classe, les enseignant-e-s choisissent entre 7 thématiques :

- Abeilles sauvages et domestiques (guidé en partie par un apiculteur en présence de ses abeilles – dès 7 ans)
- Au cœur de la forêt (guidé en partie par un garde forestier – dès 7 ans)
- Nature par les sens (de 4 à 8 ans)
- Fourmis des bois (de 7 à 12 ans)
- Indices de passage des animaux (tous les âges)
- Géologie et fossiles jurassiens (dès 10 ans)
- L'univers du forestier (les élèves abordent la forêt sous différents aspects, une fois par saison, pendant un ou deux ans)

Tous les groupes commencent leur visite dans le Château. Puis ils se dirigent vers les sources de la Venoge. Durée : ½ ou 1 jour. Les horaires proposés sont fixés en fonction des transports publics.

Le Parc Jura vaudois offre 2 animations pédagogiques à L'Isle, entre le 21 août et le 1^{er} février 2017 (durée : 1 journée d'école) :

- ❖ Au cœur de la forêt
- ❖ Fourmis des bois

Premiers arrivés, premiers servis !
N'hésitez pas à nous contacter :
Chantal Stegmuller Darriulat - 079 106 06 42
stegmuller@parcjuravaudois.ch



www.parcjuravaudois.ch

Société de Jeunesse de L'Isle

" La jeunesse de L'Isle a le plaisir de vous annoncer les deux prochaines manifestations qu'elle organisera durant cette année ! Vous trouverez ci-dessous toutes les informations nécessaires ainsi que les dates auxquelles il vous faudra réserver dans vos agendas ! Nous nous réjouissons de vous voir nombreux !"



Paysannes Vaudoises : soirée musicale le 9 septembre 2017

Pour finir l'été en beauté, les paysannes vaudoises de L'Isle et environs organisent une soirée musicale et accueillent l'ensemble de cuivres « La Riviera vaudoise » pour présenter leur spectacle : « **DU MONDE AUX BALKANS** ».

Directeur musical : Jean-Claude Bloch

Livre : Blaise Hofmann

Orchestre Balkanique : Guralumi Duo

Avec Rosanna Hucher, narratrice et Jennifer Riva, DJ

A la grande salle de L'Isle le **9 septembre 2017**, ouverture des portes à 19 h 30, début du spectacle 20 h 30.

Une buvette et un stand à pâtisseries sucrées et salées, préparées par les Paysannes vaudoises seront à disposition.

Le groupe Expositions d'Achisle prévoit les expositions durant l'année 2017 :

- Du 5 au 18 juin 2017 : Peintures et fusains
- Du 1^{er} au 3 septembre 2017 et : Mme Michèle Jaggy, sculpture
Du 8 au 10 septembre 2017 et Mme Catherine Aeschbacher, photographie
- Du 16 octobre au 30 octobre 2017 : M. De la Perouze, tetra vache
et un collègue dessinateur



ALBERTO
RUSSO



NINOSKA
LABBÉ

EXPOSITION
PEINTURES ET FUSAINS



DU 5 AU 18 JUIN 2017
CHÂTEAU DE L'ISLE
(OUVERTURE VE - SA - DI DE 14H À 18H)

VERNISSAGE SAMEDI 10 JUIN 2017 DÈS 17H

Exposition au Château de L'Isle



Michèle Jaggy | Sculpture
Catherine Aeschbacher | Photographie

Du vendredi 1er au dimanche 3 septembre 2017
et du vendredi 8 au dimanche 10 septembre 2017
de 14h à 18h



Vernissage le vendredi 1er septembre à 17h

Jeunesse Villars-Bozon / Mauraz

Roulotte's house-warming party

**Pour découvrir et inaugurer notre nouvelle roulotte...
Venez marquer le coup avec nous!**

LOTO

Samedi 24 juin

Dès 18h30
début du Loto 19h30

Apportez 3 lots !
(valeur max. de CHF 5.- à 10.-/lot)
Participation gratuite



Rallye pour petits et grands

Dimanche 25 juin

11h00 - 15h00

Equipe 1 ou 2 personne(s)
7.-/enfant 10.-/adulte

GRILLADES & BAR AMBIANCE

**Lieu : Abri PC et place du village de Mauraz
Informations : 078 861 09 18**

AGENDA DES MANIFESTATIONS

5 au 18 juin 2017	Expositions d'Achisle : peintures et fusains
24 et 25 juin 2017	Loto et rallye de la Jeunesse de Villars-Bozon à Mauraz
31 août 2017	Fête nationale du 1 ^{er} août
1^{er} au 3 septembre et	Expositions d'Achisle : sculptures et photographies
8 au 10 septembre 2017	
1^{er} au 3 septembre 2017	Brocante de L'Isle
9 septembre 2017	Soirée musicale organisée par les Paysannes vaudoises
14 octobre 2017	Repas de soutien de la société de Jeunesse

Prochaine parution du L'Isle info mi octobre 2017



*Les Municipalités de L'Isle et Mauraz
ont le plaisir de convier la population à
prendre part à la
Fête nationale qui se déroulera sur le
parterre du Château
à L'Isle le 31 juillet 2017*

Programme de la soirée :

*Dès 19 h. 00, grillades et bar ambiance
organisé par la Jeunesse de L'Isle.*

Verrée offerte par la Commune de L'Isle.

*Participation des Cuivres du Mont-Tendre -
Animation musicale.*

Mardi 1^{er} août

Tournois de pétanques à 10 h

Inscriptions sur place jusqu'à 9 h

Grillades à midi

NUMEROS UTILES

Services

Administration communale	021 864 40 70
Police	117
Feu	118
Ambulance	144
Empoisonnements	145
La Main Tendue	143
Aide téléphonique pour les enfants et les jeunes	147
Rega	1414
Agence d'assurances sociales	021 557 83 63
Cartes CFF, Apples	021 800 90 20
Centre de biométrie, passeports	0800 01 1291
ECA	058 721 24 20
Etablissement scolaire	021 557 85 75
Etat civil	021 557 07 07
Garde forestier, Guy Monnier	079 353 31 24
Garde pêche, Alexandre Cavin	079 237 42 70
Gendarmerie de Cossonay	021 557 82 21
Hôpital de Morges	021 804 22 11
Hôpital de St-Loup	021 866 51 11
Inspecteur forestier, Jan-Matti Keller	079 704 29 31
Justice de paix	021 557 94 00
Médecin au village	021 864 58 62
Office des poursuites	021 557 90 46
Office d'impôt du district	021 557 93 00
ORP, chômage	021 557 92 00
Préfecture de Morges	021 557 91 25
Registre foncier	021 557 18 35